

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

CC EOS/NSAC Groupe de discussion sur les aspects sociaux

Réunion virtuelle via Zoom 13 octobre 2022

Participants.

Peter Breckling	Deutscher Fischereiverband
David Curtis	EAA
Bruno Dachicourt	ETF
Gérald Hussenot Desenonges	BlueFish
Mo Mathies	NWWAC
Patrick Murphy	IS&WFPO
Norah Parke	KFO
Tamara Talevska	NSAC
Jasmine Vlietinck	Rederscentrale
Johnny Woodlock	Irish Seal Sanctuary

1. Bienvenue et présentations

Le président souhaite la bienvenue à tous les participants. Des excuses ont été reçues d'Alexandra Philippe, EBCD. L'ordre du jour est approuvé, ainsi que le procès-verbal de la dernière réunion.

2. Changement structurel du GD

Mo Mathies a expliqué que le CC EOS et le NSAC ont actuellement deux groupes de discussion conjoints et qu'un troisième est en cours de création. Tous les trois sont facilités par le Secrétariat du CC EOS et afin de partager le travail, le Comité exécutif du CC EOS a approuvé que la facilitation et l'administration de ce groupe de discussion pourraient être transférées au NSAC. Le NSAC a accepté cette proposition qui pourrait entraîner une restructuration et une éventuelle révision du mandat.

Dachicourt a demandé aux membres des commentaires. Il propose alors de confier la présidence de ce groupe à Kenn Skau Fischer.

En ce qui concerne la transformation de ce GD Skau Fischer a souligné que le groupe fait un travail important et utile conjointement entre les deux CC. Il a expliqué que le NSAC tient à animer le groupe de discussion et estime que le partage de la charge entre les CC est important. Il ne s'attendait pas à beaucoup de changements concernant le fonctionnement du groupe. Il a indiqué que la Commission travaillait toujours sur son rapport sur le fonctionnement de la PCP, qui avait été retardé, et il a estimé que les aspects sociaux constitueraient une partie importante du travail, en particulier en ce qui concerne la manière de les intégrer

aux discussions sur le fonctionnement de la PCP. Il s'est porté volontaire pour assumer la présidence et faciliter la recherche d'un consensus entre les membres, remerciant le précédent président Bruno Dachicourt pour son travail. Il a proposé de revoir les termes de référence lors de la prochaine réunion.

3. Projet de document d'avis

Skau Fischer a récapitulé que le document avait été transmis au groupe de travail horizontal du CC EOS, mais que des commentaires avaient été reçus nécessitant un examen supplémentaire au sein du groupe de discussion.

Curtis a déclaré qu'il avait exprimé son intérêt à restructurer complètement le document et a estimé qu'un examen ligne par ligne ne serait pas approprié. Il a également déclaré que le document couvre maintenant clairement les pêcheries commerciales et récréatives.

Parke a ajouté que ce document avait perdu son orientation car il avait traversé diverses itérations et qu'il semblait incohérent. Elle a estimé que le groupe devait se concentrer sur l'identification de l'objet des conseils.

Woodlock a convenu que le document devait être revu en ce qui concerne son objectif. En ce qui concerne les aspects récréatifs, il a estimé que cela ne concernait qu'un petit nombre de stocks. Il a déclaré qu'il y avait plusieurs anciens ports commerciaux, en particulier autour de l'Irlande, qui dépendent de la pêche récréative.

Breckling a rappelé qu'un premier commentaire faisait référence à une surreprésentation de la pêche récréative dans le document. En tant que représentant de la pêche commerciale, il demande s'il est sage pour la pêche récréative d'attirer l'attention de la Commission et des régulateurs. Il a déclaré que la pêche commerciale en Allemagne n'est pas intéressée à entrer en conflit avec la pêche récréative et n'attire pas activement l'attention sur la collecte de données ou sur d'autres réglementations dans la pêche récréative par exemple. Mais c'est toujours aux représentants du secteur récréatif d'en décider. Il a estimé qu'un document d'avis ne doit pas toujours être simple et parfaitement structuré et peut également être un recueil d'arguments et d'informations si les recommandations sont bien présentées. Les messages clés doivent être examinés et convenus.

Gérald Hussenot précise que le texte en discussion a été diffusé à de nombreuses reprises et constitue une bonne base pour poursuivre les travaux. Il estime qu'il est très important que chacun apporte ses réflexions et opinions et qu'il faut tenir compte de la pêche commerciale et récréative.

Skau Fischer a proposé de travailler avec les secrétariats pour restructurer le document d'avis car il estimait qu'il n'y avait pas de problème de contenu mais un problème structurel. Il demande aux membres s'ils ont d'autres commentaires concernant les derniers ajouts.

Curtis a remercié le président d'avoir abordé la restructuration, mais a estimé que certains éléments manquaient dans le document. Il s'est référé à un paragraphe sur les coûts du carburant dans l'avis et a estimé qu'il ne devrait pas être inclus dans ce document d'avis. Il a déclaré que le document traitait de problèmes à plus long terme et que la crise du carburant était plutôt un problème immédiat. Il a ajouté qu'il était difficile de discuter des aspects sociaux sans aborder les aspects économiques. La crise du carburant a

évidemment aussi un impact sur les aspects sociaux dans les communautés de pêcheurs. Il a demandé si, en se concentrant uniquement sur les aspects sociaux, les aspects économiques seraient exclus de la discussion.

Skau Fischer a estimé que les aspects économiques et sociaux sont étroitement liés, ce qui découle de la PCP. Il a déclaré que s'il n'y avait pas de durabilité sociale, la durabilité économique serait difficile à atteindre et vice versa. En ce qui concerne la question du carburant, il a estimé qu'il s'agissait effectivement d'une question urgente et que l'inclusion pourrait être revue lors de la restructuration.

Patrick Murphy était d'accord avec ce qui avait été dit. Il a estimé qu'actuellement, les prix du poisson ne reflètent pas le coût de la pêche, ce qui a un impact sur le bien-être des pêcheurs ainsi que sur les exigences légales et les aspects sociaux en général. Il a déclaré que la réglementation précise quels sont les droits des pêcheurs et que ceux-ci devraient être étendus aux propriétaires de bateaux et aux capitaines, par exemple. Il a ajouté que certains pays ont mis en place des subventions pour faire face à la crise du carburant alors que d'autres pays ne l'ont pas fait, ce qui a conduit à l'immobilisation de bateaux par exemple. Il estime que l'inclusion de la pêche récréative leur appartient et ne souhaite pas les exclure du document.

Skau Fischer a déclaré que le document pourrait être revu plusieurs fois afin que les membres assimilent pleinement le niveau et le détail des conseils. Il a ajouté qu'il avait remarqué que des valeurs économiques avaient été insérées pour la pêche récréative et qu'il estimait que cela devrait également être inclus pour la pêche commerciale. Un équilibre doit être trouvé ici.

Curtis a déclaré que l'EAA est à la recherche d'une inclusion formelle de la pêche récréative dans la PCP et est déjà impliquée dans des projets avec l'UE sur la collecte de données. Il a estimé qu'il y avait un manque de données concernant les aspects sociaux et l'impact de la pêche sur les communautés côtières. Les changements dans l'activité de pêche ont un impact particulièrement sur les petites communautés côtières et cela doit être collecté et utilisé correctement. L'UE doit expliquer comment ces informations pourraient être utilisées pour faciliter les décisions de gestion de la pêche.

Tamara Talevska a estimé que le document traitait d'aspects primordiaux qui sont importants pour les CC et indiquait des problèmes qui devaient être résolus à l'avenir. Elle a estimé que les documents d'orientation ultérieurs pourraient traiter des éléments individuellement et que cela pourrait être identifié dans les termes de référence, y compris les échéanciers.

Parke a déclaré qu'en ce qui concerne l'impact sur les communautés sociales, un aspect qui pourrait être examiné est la disparité entre les différents États membres. Cette recommandation pourrait faire partie des conseils.

Murphy a commenté que le BIM a réalisé une évaluation de l'importance de la pêche pour les communautés locales et que ces données sont très importantes.

Mathies a averti que les secrétariats ne sont pas en mesure d'effectuer des recherches détaillées sur les aspects car ils sont en place pour faciliter le travail des CC.

Woodlock a fait remarquer qu'en Irlande, deux organismes différents sont responsables de la collecte des données, le BIM pour la pêche maritime et l'aquaculture, et Inland Fisheries Ireland pour la pêche récréative. Il a estimé qu'une recommandation pourrait être incluse selon laquelle l'ensemble du secteur extractif devrait

être couvert par un seul organe. Il a ajouté que les secrétariats avaient fait du bon travail jusqu'à présent et qu'ils ne devraient pas être surchargés.

Breckling a déclaré qu'il était important de souligner qui fait quoi et a déclaré que des recommandations pourraient être incluses concernant le financement mis à disposition pour la collecte de données. En ce qui concerne la pêche récréative et les aspects sociaux, une nouvelle méthodologie peut être nécessaire avec des compétences supplémentaires. Des études pilotes sont menées en Allemagne, notamment en ce qui concerne le tourisme et la pêche récréative, mais ce travail n'est pas facile. Une enquête a été menée sur le nombre de fois où les touristes dans les zones côtières mangent du poisson. Les touristes ont déclaré qu'ils mangeaient plus que lorsqu'ils étaient chez eux car ils estimaient qu'il y avait une compétence particulière dans les zones côtières pour la manipulation du poisson. Il s'agissait d'un nouvel aspect pour les gestionnaires des pêches et une recherche créative est nécessaire dans ces aspects.

Murphy déclare que les rapports disponibles doivent être référencés et que les lacunes dans les données doivent être indiquées avec une demande à traiter.

Skau Fischer a rappelé que le règlement sur la collecte de données s'est étoffé au fil des ans et qu'il est important de rappeler à l'UE ce qui est important. Il a estimé que l'effort consacré à la collecte de données se poursuit sur ce qui a été fait au cours des 20 dernières années et que peu de choses ont changé bien que le paysage politique et la vie en général aient changé. Il a ajouté que le document consultatif devrait servir de guide pour les futures discussions du groupe. Il a déclaré que des travaux seront menés sur la restructuration et l'équilibrage du journal. Celui-ci pourrait alors être distribué avant la prochaine réunion afin qu'il puisse être finalisé lors de la prochaine réunion.

ACTION: Le secrétariat du CC EOS restructurera le document d'avis avec le président en tenant compte de la discussion d'aujourd'hui et le fera circuler avant la prochaine réunion.

4. Prochaines étapes

Skau Fischer a expliqué qu'à la prochaine réunion, le groupe réexaminera les termes de référence et tentera de finaliser le projet d'avis.

Woodlock a convenu qu'une hiérarchisation devrait avoir lieu concernant les problèmes que le groupe souhaite aborder.

5. Résumé des actions convenues et des décisions adoptées par le président

1	Le secrétariat du CC EOS restructurera le document d'avis avec le président en tenant compte de la discussion d'aujourd'hui et le fera circuler avant la prochaine réunion.
---	---

Date de la prochaine réunion : **16 novembre 09h00 CET**

Le président a remercié tous les participants et a clôturé la réunion.

Ce document a été traduit par le Secrétariat du CC EOS.